



Montpellier le 27 Février 2014

à Monsieur le Président
Conseil d'Administration
SDIS de l'Hérault

Monsieur le Président,

Ce courrier est une réponse courtoise à vos efforts de sabotage en vu de la sortie de crise. Aujourd'hui, comme de nombreux témoins, nous avons bien compris que vous ne voulez pas de dialogue social.

Vous qui êtes président du Conseil d'administration du SDIS de l'Hérault depuis 1995, c'est au vu des difficultés chroniques que vous semblez rencontrer à ce poste que **nous vous proposons notre aide généreuse et totalement désintéressée afin d'optimiser la gestion financière du SDIS34.**

Par votre communiqué du 24 Février 2014, **vous signez un mépris de plus, un mépris de trop.** Après avoir rejeté en masse les audits de la Direction de le Sécurité Civile et de la Chambre Régionale des Comptes, vous prenez les agents du SDIS de l'Hérault pour de vulgaires gueux à la botte des seigneurs d'ici. Mais nous sommes au XXI ème siècle, celui des droits et des devoirs qui s'appliquent aux soldats du Feu, comme aux élus de la République.

La synthèse de notre analyse reprend le rapport définitif de la Chambre Régionale des Comptes de 2011, et suggère de nombreuses questions sur votre vision d'une gestion optimisée...

1°) Comment expliquez- vous que le financement par habitant du SDIS de l'Hérault soit de 15€ inférieur aux autres départements de même catégorie du SUD de la France ? Qu'avez vous fait de cet argent ?

Pensez-vous qu'il est de bon augure à rationner la sécurité des citoyens de ce département pour favoriser d'autres dépenses comme Pierres Vives par exemple ? Nous vous proposons de baisser les aides financières aux associations de vos amis et de favoriser la sécurité en rééquilibrant les budgets du Conseil Général de l'Hérault dans l'intérêt du service public.

2°) **Alors que le prix moyen à la pompe a augmenté de 41.07 %, la consommation du SDIS en carburant a augmenté de 129.71 %.** Comment expliquez vous cette situation ? La surface du département de l'Hérault a-t-elle brutalement changée ? Nous vous proposons une meilleure gestion du parc de VL, et en bon gestionnaire socialiste exemplaire, nous vous proposons de rendre votre voiture payée depuis 20 ans par les contribuables, en geste de participation à l'effort de crise, et de nous rendre nos primes de spécialités (35,00€/mensuel).

3°) **Les moyens Aériens nationaux de la Sécurité Civile sont financés par l'Etat** et basés à 15mn de notre département. Comment expliquez-vous que depuis 30 ans, le SDIS 34 soit le seul département de l'Arc Méditerranéen à disposer d'une flottille aérienne privée et espagnole financée exclusivement par le SDIS et ses contribuables pour un montant de 2 millions d'euros? N'avez-vous aucune confiance dans la flotte de l'état et de l'expérience des pilotes de bombardiers? Lors de notre venue sur vos terres à Florensac vous nous avez pourtant assuré ne pas être pompier. Expliquez nous votre position dans cette stratégie et ses intérêts pour les contribuables alors que vous vous réclamez incompetent en techniques opérationnelles incendies. Nous vous conseillons d'utiliser les moyens nationaux gratuits. **Vous gagnerez 2 millions d'euros**, et vous ne mettrez plus en dangers nos amis pilotes de Canadiens qui doivent partager le Ciel des incendies avec des pilotes aux procédures différentes et divergentes... Dois-t-on aussi vous rappeler les "bugg" radio de ces avions le jour de la démonstration ?

4°) On remarquera aussi qu'il est écrit "le règlement voté par le SDIS ne vise aucun texte de référence" à l'inverse de toute suppression de prime ou de révision de taux !!! N'y a t il pas deux poids deux mesures ? **Pensez-vous que le Conseil d'Administration a tous les droits ?** Pensez vous que nous allons continuer à vous laisser mépriser la loi ? Nous vous proposons une explication de texte sur l'état de droit, et le véritable rôle des élus de la République Française. Nous préférerons les attendus d'un magistrat de la CRC.

5°) **Il est recommandé par la CRC que le PCASDIS doit dresser une liste exhaustive des utilisateurs de VL.** Pourquoi cette liste n'a-t-elle jamais été dressée ? Combien de voiture payée par les contribuables cachez vous ?

Pourquoi une telle opacité sur le parc de VL du SDIS?

Qui sont les autres privilégiés qui usent et abusent de l'argent du contribuable pour leurs déplacements privés ? "Etant donné que le SDIS ne figure pas dans les listes des collectivités et établissements ouvrant droit à un véhicule de fonctions, il conviendrait de préciser que l'utilisation de ces véhicules de service, affectés en permanence, utilisables de même (y compris en dehors des heures de service) et remisés à domicile, est strictement limitée à l'exécution du service." Doit-on informer le fisc de ces agissements non conforme à la loi?

6°) C'est aussi dans une action citoyenne, de contribuables ou "*cocus perpétuels*" de vos politiques dépensières qui ont conduites à la crise, et dans un souci de transparence financière, que **nous vous imposons la communication des sommes attribuées aux trop nombreux recours en justice** pour défendre le SDIS devant les tribunaux d'ici. Ne pensez vous pas que l'argent du SDIS doit être utilisé exclusivement pour la sécurité des citoyens ? Nous vous proposons de respecter la loi dans toute sa splendeur et vous n'aurez plus d'action en justice à perdre...

7°) Oui vous avez révisé la dotation habillement des agents du SDIS 34, et mis en place une politique de suivi et de surveillance des EPI ! **Mais à quel prix ? Et pour quelles économies?** Aujourd'hui après deux ans, aucun retour sur Finances ne nous a été proposé, sachant qu'au départ il devait y avoir des économies... **Pour rappel la dotation a été diminuée de 2/3 pour les SPP et autant pour les SPV ?** Que faites vous de l'argent gagné au profit des agents ?

8°) **Comment doit on apprécier votre communiqué de presse du 18 Février 2014 ?** Avez vous oublié qu'en 2000 les véhicules d'incendies servaient de support au mouvement de grève au CSP Béziers ? Souvenez-vous, vous n'avez rien dit, ni écrit, et encore moins proposé de sanction disciplinaire...

**VOTRE GESTION HUMAINE ET FINANCIERE EST A GEOMETRIE VARIABLE.
MAINTENANT, NOUS VOUS DISONS STOP !**

Pour conclure Mr le Président, si aujourd'hui de nombreux agents du SDIS34 ont un niveau d'étude égal ou supérieur au DDSIS (IUT Génie Civil) que vous avez imposé, ne pensez vous pas qu'il est grand temps d'accorder plus de crédit aux compétences qu'aux CV fortement recommandés par les instances politiques ?

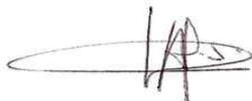
C'est au vu de ces méthodes dénuées d'intérêt général où l'argent dont vous avez la gestion semble si mal utilisé, que notre mouvement a puisé ses origines, avec en prime toutes les conséquences d'une politique managériale d'une médiocrité jamais égalée dans notre profession.

Nous porterons au tribunal la vérité sur les souffrances d'un SDIS en péril que vous avez décidé de condamner par les pouvoir qui vous sont confiés.

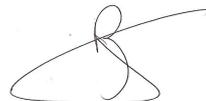
Rachid BAALI



Sébastien GAL



Jérôme RAYNAL



Fabrice ARMAND

